

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN					
ACTIF	31/12/11	31/12/10			
Actif immobilisé	712 322	657 765			
Ecart d'acquisition	132 892	133 660			
Immobilisations incorporelles	24 250	24 097			
Immobilisations corporelles	331 149	314 343			
Immobilisations financières	130 804	87 482			
Titres mis en équivalence	93 227	98 183			
Actif circulant	620 232	629 932			
Stocks et en cours	172 029	179 707			
Clients et comptes rattachés	263 278	265 195			
Impôts différés actifs		956			
Autres créances et comptes de régularisation	143 231	144 984			
Valeurs mobilières de placement	35 473	36 310			
Disponibilités	6 221	2 780			
TOTAL DE L'ACTIF	1 332 554	1 287 697			

PASSIF	31/12/11	31/12/10
CAPITAUX PROPRES		-
- Capital	240 000	240 000
	-	-
- Réserves consolidées	293 493	268 586
- Résultats consolidés	8 509	54 670
Capitaux propres part du Groupe	542 002	563 256
Intérêts minoritaires	-	-
Total Capitaux propres	542 002	563 256
	-	-
Passifs à long terme	87 059	39 762
	-	-
Dettes financières à long terme	85 248	37 869
Subvention reçue	-	-
Provisions pour risques et charges	1 811	1 893
	-	-
Passif circulant	703 493	684 679
Fournisseurs et comptes rattachés	145 404	145 278
Autres dettes et comptes de régularisation	79 571	60 228
Impôts différés passifs	24 164	29 587
Trésorerie passif	454 354	449 586
TOTAL DU PASSIF	1 332 554	1 287 697

COMPTE DE PRODUITS	ET CHARGE	S
Nature	31/12/11	31/12/10
Chiffres d'affaires	891 669	848 349
Variation de stocks de produits	4 529	20 492
Autres produits d'exploitation	22 407	18 822
Achats consommés	-676 736	-617 101
Charges externes	-39 358	-43 002
Charges de personnel	-73 551	-76 043
Autres charges d'exploitation	-5 376	-5 426
Impôts et taxes	-6 678	-6 453
Dotations d'exploitation	-66 054	-56 962
Résultat d'exploitation	50 852	82 676
Charges et produits financiers	-39 253	-10 912
Résultat courant des entreprises intégrées	11 599	71 764
Charges et produits non courants	-52	-617
Impôts sur les résultats	-3 593	-16 477
Résultat net des entreprises intégrées	7 954	54 670
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	10 047	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-9 492	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	8 509	54 670
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net (Part du groupe)	8 509	54 670
Résultat par action	3,55	22,78

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX CONSOLIDES DES EXERCICES 2011 ET 2010

(en milliers MAD)	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2009	240 000		306 013	546 013		546 013
Dividendes			-37 427	-37 427		-37 427
Résultat net de l'exercice			54 670	54 670		54 670
Titres d'auto contrôle						
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2010	240 000		323 256	563 256		563 256
Dividendes			-29 763	-29 763		-29 763
Résultat net de l'exercice			8 509	8 509		8 509
Titres d'auto contrôle						
Autres variations						
Situation au 30 décembre 2011	240 000		302 002	542 002		542 002

TABLEAU DES FLUX DE TRI	ÉSORERII	E
(DONNÉES EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31/12/11	31/12/10
Résultat net des sociétés intégrées	7 954	54 670
Élimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements	43 023	40 896
- Variation des impôts différés	-2814	-2 843
- Plus ou moins values de cession	-175	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	47 988	92 723
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	10 139	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	27 759	-17 981
Flux net de trésorerie lié à l'activité	85 886	74 741
Acquisition d'immobilisations corporelles	-50 926	-29 509
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-2 361	-233
Cession d'immos corporelles	30 360	
Cession de titres de sociétés mises en équivalence		
Acquisition de titres de société consolidée	-5 512	-183 <i>755</i>
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-28 439	-213 497
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-29 763	-37 427
Augmentation de capital en numéraire		
Subventions reçues		
Autres opérations financières	-43 306	190 581
Emission d'emprunt	20 192	
Remboursement d'emprunts	-5 897	-11 331
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-58 774	141 823
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-1 327	3 067
Trésorerie au début de l'exercice	-446 806	-449 874
Trésorerie à la fin de l'exercice	-448 133	-446 806

Deloitte.

COOPERS & LYBRAND (MAROC) S.A

SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Aux Actionnaires de la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP) Route côtière 111 BP 94 Mohammedia

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE (SNEP) S.A et de ses filiales (Groupe SNEP), comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 542 002 dont un bénéfice net de KMAD 8 509.

Responsabilité de la Direction
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers nous fonder.

nons que les éléments probants re cueillis sont suffisants et app

Opinion sur les états financiers consolidés

Opinion sur les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble SNEP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans ies notes aux états financiers consolidés.

Casablanca, le 27 avril 2012

Delotto Audit
Ass. Bodisvard Zerktouni
- CASABLANCA
- T61:05 22:22 40 25/26/34/81
Asmāa Bax. 05 22 22 40 78

Asmâa Resmouki

Coopers & Lybrand (Maroc) S.A.

Abdelaziz Almechatt

Associé



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PÉTROCHIMIE - Siège Social : 233, Boulevard Mohamed V – Casablanca

SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

ACTIVITES DU GROUPE

Le groupe SNEP produit et commercialise une gamme de produits stratégiques indispensables à l'activité de plusieurs secteurs industriels (le bâtiment, la chimie, l'automobile, l'agroalimentaire, le traitement de l'eau, etc.) à savoir :

 Les produits issus de la pétrochimie qui correspondent aux produits vinyliques (Polychlorure de vinyle

« PVC » et Compound PVC);

• Et les produits issus de l'électrolyse : soude, eau de javel, chlore, acide chlorhydrique.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2011, la participation du groupe SNEP dans Dimatit s'élève à près de 34%.

La société Dimatit a été consolidée par le Groupe SNEP selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 31 décembre 2010 . Les principaux impacts liés à la consolidation de ladite société au niveau des comptes consolidés du Groupe SNEP à la date du 31 décembre 2011 sont détaillés ci-après :

Ecart d'acquisition définitif (**)

: KDH 142 384

• Quote-part dans le résultat de la société mise en équivalence : KDH 10 047 • Amortissement de l'écart d'acquisition

: KDH 9 492

**) : La société disposait en 2010 d'un délai jusqu'au 31 décembre 2011 pour affecter l'écart d'acquisition à des actifs et passifs identifiables et ainsi arrêter son montant de manière définitive.

EXTRAIT DE L'ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Méthodes et modalités de consolidation

Tel que prévu par la circulaire N° 07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), le Groupe SNEP a la possibilité de présenter ses comptes consolidés soit conformément à la méthodologie du Conseil National de la Comptabilité (CNC) relative aux comptes consolidés (avis n°5) soit conformément aux normes IFRS. Les principes et méthodes de consolidation utilisés par le Groupe SNEP sont basés sur la

méthodologie publiée par le CNC. Les comptes sociaux des entreprises entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés suivant les règles et les pratiques

comptables applicables au Maroc. Méthodes et périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable est présumée exister lorsque Le Groupe SNEP détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation de la société se détaille comme suit :

	Périmètre au 31 décembre 2011			Périmètre au 31 décembre 2010		
Sociétés	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEP	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Dimatit	34%	34%	MEE	34%	34%	MEE

La prise de participation dans la société Dimatit a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition provisoire, en 2010.

La société Houda Plast détenue à 100% et dont les titres et les créances sont provisionnés à 100% a été exclue du périmètre de consolidation car actuellement cette société n'a pas d'activité. De plus, cette société n'a pas de passifs qui devraient être pris en charge par le Groupe SNEP.

La société Ynna Air détenue à 99% a été exclue du périmètre de consolidation compte tenu de son caractère non significatif.

Dates de clôture

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre.

Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement les brevets et les licences nécessaires à la production et sont amorties au taux de 25%.

Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire pour les acquisitions postérieures à 2006, en fonction de la durée de vie prévue, comme suit :

 Constructions 10 à 25 ans Matériel informatique 5 ans •Installations techniques, matériel et outillage 5 à 12.5 ans Matériel de transport 5 ans Mobilier et Matériel de bureau 6,66 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives. Elles sont inscrites au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de produits et charges, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière, en outre, les plusvalues à l'occasion d'opérations de cessions-bails devraient être étalées sur la durée du contrat, lorsque le bien est repris dans le cadre d'une opération de financement.

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée après analyse au cas par cas des situations financières de ces sociétés.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de produits finis (PVC Suspension, Compound PVC, de matières premières et de matières et fournitures consommables). Les stocks sont valorisés à leur prix de revient.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée selon leur rotation.

Créances & chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement.

Les créances (ainsi que les dettes) libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice ou de la période. Les pertes de change latentes ainsi que les gains latents sont enregistrés en résultat.

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment où la marchandise a été livrée au client.

Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs mobilières de placement sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

Cette rubrique comprend les titres détenus dans le cadre du programme de rachat par la société des ses propres actions.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal, et en particulier les provisions pour amortissements dérogatoires et les provisions pour investissements, sont annulées en consolidation.

Provisions pour risques et charges

Il s'aait de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés sont pris en compte. En revanche, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération est probable.

Résultat non courant

Les comptes de produits et charges non courants sont destinés à enregistrer les produits et les charges ne se rapportant ni à l'exploitation normale, ni à l'activité financière de l'entreprise, et ayant par conséquent un caractère non récurrent. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est corrigé pour tenir compte de l'incidence des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de la variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité, ainsi que des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Ecart d'acavisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres et les actifs et passifs retraités de l'entité acquise. L'écart d'acquisition calculé au 31.12.2010 n'a pas été affecté au cours de l'exercice et a été comptabilisé définitivement dans le poste Ecart d'acquisition pour un montant de 142 MDH.

L'écart d'acquisition de la société acquise fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise, des objectifs fixés lors de l'acquisition ainsi que des avantages qui seront procurés. La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition DIMATIT est ainsi fixée à 15 ans.

Engagement hors bilan

Au 31 décembre 2011, les avals et cautions donnés s'élèvent respectivement à MDH 26,7 contre MDH 22,6 en 2010.

Information sectorielle

Au Maroc, le Groupe SNEP est le principal producteur de produits vinyliques (PVC et Compound PVC) et de produits issus de l'électrolyse (Soude, Chlore, Eau de javel, Acide chlorhydrique). Il s'agit de produits indispensables et stratégiques pour plusieurs secteurs à fort potentiel, tels que l'agro-alimentaire, l'automobile, le textile, le BTP, l'adduction d'eau potable et l'assainissement.

La principale activité de la société est constituée de la production de PVC et des produits directement liés à ce processus. A ce titre le bilan et le compte de résultat consolidés sont représentatifs de l'activité principale de la société.

La SNEP a accordé une avance au compte courant à Ynna Holding. Le montant de cette avance rémunéré au taux de 6,50% l'an, s'élève à fin décembre 2011 à KDH 97 119, contre KDH 77 880 en 2010. Les produits d'intérêts constatés à ce titre s'élèvent pour l'exercice 2011 à KDH 5 693, contre KDH 17 012 hors taxes en 2010.

La société SNEP met à la disposition de la société Al Karama des actifs industriels au 31 décembre 2010, la valeur brute de ces actifs ainsi que le produit enregistré dans les comptes SNEP s'élèvent respectivement à KDH 11 394, et KDH 1 510 hors taxes, contre KDH 11 394 et KDH 1 577 hors taxes.

Convention conclue en 2001 entre la SNEP et Houdaplast pour assurer le financement des investissements de Houdaplast par le biais d'octroi d'avances non rémunérées remboursable à partir de la première année bénéficiaire de Houdaplast. Au 31 décembre 2011 le montant des avances accordées s'élève à KDH 22 351 intégralement provisionné.

En vertu d'une convention signée le 1er septembre 1998 pour une durée indéterminée, la société Holding Ynna assiste la SNEP dans les domaines financier, commercial, administratif et juridique. La rémunération de la prestation est fixée à KDH 5 000 hors taxes.

En 2011, La SNEP a réalisé avec Dimatit un chiffre d'affaires, relatif essentiellement au PVC, de l'ordre de KDH HT 215 623. La créance Client Dimatit s'élève au 31 décembre 2011 à KDH TTC 101 771.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.